



HONORAIRES DE L'AGENCE :

Conformément à l'arrêté du 29 juin 1990
Prix TTC dont TVA à 20% (sauf précision)

TRANSACTION :

MAISONS & TERRAINS :

De 1 € à 19 999 €	2 500 €	De 210 000 € à 219 999 €	12 500 €
De 20 000 € à 39 999 €	3 000 €	De 220 000 € à 229 999 €	13 000 €
De 40 000 € à 49 999 €	4 000 €	De 230 000 € à 239 999 €	13 500 €
De 50 000 € à 69 999 €	5 000 €	De 240 000 € à 249 999 €	14 000 €
De 70 000 € à 79 999 €	6 000 €	De 250 000 € à 259 999 €	14 500 €
De 80 000 € à 89 999 €	6 500 €	De 260 000 € à 269 999 €	15 000 €
De 90 000 € à 99 999 €	7 000 €	De 270 000 € à 279 999 €	15 500 €
De 100 000 € à 109 999 €	7 500 €	De 280 000 € à 289 999 €	16 000 €
De 110 000 € à 119 999 €	8 000 €	De 290 000 € à 299 999 €	16 500 €
De 120 000 € à 129 999 €	8 500 €	De 300 000 € à 319 999 €	17 000 €
De 130 000 € à 139 999 €	9 000 €	De 320 000 € à 349 999 €	18 000 €
De 140 000 € à 149 999 €	9 500 €	De 350 000 € à 379 999 €	18 500 €
De 150 000 € à 159 999 €	10 000 €	De 380 000 € à 399 999 €	19 000 €
De 160 000 € à 169 999 €	10 500 €	De 400 000 € à 429 999 €	20 000 €
De 170 000 € à 179 999 €	11 000 €	De 430 000 € à 449 999 €	22 000 €
De 180 000 € à 199 999 €	11 500 €	De 450 000 € à 499 999 €	24 000 €
De 200 000 € à 209 999 €	12 000 €	Au-delà de 500 000 €	5 %

LOCATION :

Les honoraires de location seront supportés par moitié entre les bailleurs et les locataires conformément à l'article 5 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989.

Ils comprennent : visite du locataire, constitution du dossier du locataire, rédaction du contrat de bail, réalisation de l'état des lieux.

Part locataire & part bailleur (selon décret n° 2014-890 du 1^{er} août 2014)

2 mois de loyers hors charges
ou loi ALUR si plus avantageux à savoir :

En zone très tendue, le plafond pour ces trois premières prestations est de 12€/m² de surface habitable.

En zone tendue, le plafond pour ces trois premières prestations est de 10€/m² de surface habitable.

En zone non tendue, le plafond pour ces trois premières prestations est de 8€/m² de surface habitable.

+ L'état des lieux d'entrée et de sortie représentent un montant de 3€/m² de surface habitable

Les honoraires de location de locaux commerciaux ou professionnels représentent 2 mois de loyer hors charges à la charge du preneur.

GESTION :

Les honoraires de gestion sont de 7.53% HT du loyer mensuel charges incluses et sont dégressifs selon le nombre de lots